

**Compte-rendu du comité de pilotage relatif à la réforme des rythmes scolaires
du 28 avril 2015**

Présents : cf liste jointe

PJ : diaporama présenté en séance.

1)Agendas de vie :

Cécile Conry présente le diaporama

Cécile Conry rappelle le contexte dans lequel ce sondage a été fait. Il a été réalisé fin juin de l'année dernière. Elle indique qu'un sondage sera fait cette année également.

Après discussion les membres du comité de pilotage se mettent d'accord pour :

Réaliser un nouveau sondage en juin 2015

Réaliser un sondage au printemps 2016

D'ajouter dans l'analyse le mardi soir

Ceci afin d'avoir des éléments plus nombreux à différentes périodes de l'année et l'impact de l'école le mercredi matin.

1)Bilan des parcours éducatifs (TAP du jeudi après-midi) :

Les directrices indiquent qu'il est difficile de déterminer si l'état de fatigue des enfants a été modifié par la nouvelle organisation car chaque année connaît son lot d'épidémies.

Pour l'école de Pinet : la réforme a une influence notamment sur les maternelles avec le mercredi travaillé. La classe a connu une fois un absentéisme très fort avec 14 enfants présents sur 34 élèves (ce qui n'était jamais arrivé).

Il semble qu'il y ait à Pinet plus de débordements (enfants qui courent dans les couloirs etc..) le jeudi-après-midi.

Les TAP ayant lieu dans les écoles, les enseignants assistent à une désacralisation des locaux et donc des difficultés de comportement pendant les temps de classe également.

Pour l'école élémentaire des Petites Maisons, il y a eu un essai de mettre les APC le jeudi après-midi pendant le ski uniquement en période 3 et 4.

Un après-midi de classe ayant été supprimé, les enseignants déplorent de ne pas pouvoir avoir le gymnase le vendredi après-midi. Il est indiqué par la responsable de sports que l'ETAPS en poste a d'autres missions ailleurs ce jour-là.

Pour l'école maternelle des Petites Maisons, il est indiqué que pour éviter de montrer des différences, tous les enfants sont pris en APC, ceci afin de renforcer la confiance en soi et l'estime de soi des enfants. L'objectif est d'apprendre aux enfants à se concentrer. Il est aussi possible de décroiser les classes et d'adapter les activités en fonction des périodes de concentration car les effectifs sont en baisse. Il est donc difficile de faire des comparaisons d'une

année sur l'autre car les effectifs ne sont pas les mêmes. Il a par ailleurs été peu remarqué d'absentéisme le mercredi.

En janvier –février il y a eu des épidémies entraînant des absences mais pas plus que les autres années.

Le constat a été fait que plus les enfants sont longtemps à l'école (périscolaire, école etc..) plus ils sont agités.

Pour les parents élèves les éléments importants à souligner pour les TAP sont :

- La disparité des groupes : âges, filles-garçons
- Une représentante des parents d'élèves signale qu'un enfant était mal dans un groupe mais le parent ne l'a jamais signalé. Il est convenu que dans un tel cas les parents délégués fassent l'intermédiaire avec la famille et prennent rdv avec la coordinatrice.
- Les parents d'élèves de Pinet et ceux de la maternelle des PM signalent qu'il y aurait une préférence pour le samedi matin plutôt que le mercredi de cours
- Aspect financier : certains parents trouvent les services trop chers car les tarifs ont augmenté alors qu'a été rajoutée la demi-journée de TAP payante.
- Activités : un parent d'élève indique que les activités proposées plaisent aux enfants.

Il a été en outre constaté par la commune que les parents récupèrent moins qu'avant les enfants à la sortie de l'école (16h). Par conséquent Cécile Conry indique qu'un tarif à l'heure va être mis en place à la rentrée prochaine pour inciter les parents à venir récupérer les enfants plus tôt. Mme Conry explique que le coût des TAP n'augmentera pas l'année prochaine mais qu'il faut savoir que cela reste bien moins cher qu'une assistante maternelle. Elle rappelle également le coût du service.

1) Critères d'évaluation du dispositif :

Cécile Conry présente les réflexions sur les critères d'évaluation du dispositif. A ce jour cela semble très compliqué d'autant que l'éducation nationale n'a pour l'heure pas communiqué de critère à prendre en compte.

De plus, pour les enseignants cela semble difficile d'évaluer cela au niveau des apprentissages.

Michel Derrider suggère d'inclure dans le questionnaire relatif à l'agenda de vie une question sur le bien-être à l'école et pendant les TAP.

Mme Iceta indique que cela est inutile pour les maternelles.

Cécile Conry indique que ce sera difficile d'en tirer des conclusions dans la mesure où il n'y aura pas de comparaison avec la semaine de 4 jours.

M. le Maire souligne que se servir du ressenti des enfants est très subjectif. Il souligne que l'objectif de la réforme était d'améliorer les apprentissages. Il interroge les enseignants sur ce point.

Les directrices indiquent que pour l'instant elles ne voient pas de différence notable.

Cécile Conry propose de revoir ce point en juin prochain.

1) Organisation de la rentrée 2015-2016 :

Cécile Conry présente l'organisation des parcours éducatifs et du périscolaire pour l'année prochaine. Elle indique qu'il a été demandé aux associations de revoir leur coût.

Mme Matheret demande ce qu'il en est de l'EMIU car les parents ont reçu un sondage où il était question de cours le jeudi après-midi. Mme Conry précise qu'il s'agit d'un projet de l'école de musique et que cette dernière connaît l'organisation et le calendrier fixé par la mairie pour les associations.

Elle précise par ailleurs que cette année il n'y a pas eu trop d'absentéisme des intervenants.

Les parents d'élèves demandent s'il est possible que des parents bénévoles interviennent sur les TAP.

Patrick Viossat indique qu'il s'agit d'une bonne initiative.

Mme Bourquard souligne que cela pose le problème de l'implication sur 6 semaines à 2h15/semaine et celle de la qualification des parents qui interviennent dont les noms doivent être déclarés à la DDCS (ex jeunesse et sports) pour vérification du casier judiciaire, car les parcours éducatifs sont déclarés en accueil de loisirs sans hébergement auprès de cet organisme.

Mme Conry indique que les parents seront sollicités si la commune rencontre des difficultés pour proposer des activités sur les bouquets après les réponses rendues par les associations.

Pas de questions diverses

La prochaine réunion aura lieu en fin juin/début juillet.